



Oxypur Mat

Assainisseur d'air ambiant

Origine végétale

Définition:

Oxypur, Assainisseur d'air ambiant BIO-ROX® est une laque mate en phase aqueuse pour la décoration des murs, plafonds et boiseries dans toutes les pièces d'habitation. De par sa formule innovante, la laque mate **Oxypur, Assainisseur d'air ambiant** BIO-ROX® :

- Piège la pollution intérieure.
- Capture plus de 80 % de formaldéhyde, hexaldéhyde, acétaldéhyde.

Oxypur en captant ainsi les polluants relargués par les matériaux de construction et les produits d'entretien, assainit l'air ambiant dans les lieux de vie.

Composition:

Dispersion aqueuse d'huile végétale, liant d'origine végétale, craie, éthers de cellulose, eau, dérivé d'azote.

Avantages:

Riche en matières premières renouvelables, elle contribue à un habitat plus écologique, à une qualité plus saine de l'air et à une diminution des risques sanitaires dans le plus strict respect des normes environnementales. Elle est en adéquation totale avec les démarches de développement durable et d'éco construction.

Fabriquée en France, dans le plus grand respect des utilisateurs, des animaux et de l'environnement, elle participe ainsi à une meilleure gestion éco responsable des ressources et des énergies.

Caractéristiques

Blanc - Laque Mate - Microporeuse - Prête à l'emploi - Intérieure - Lessivable - Rendement d'environ 8 à 10 m² / L - Sec au toucher en 4 h / recouvrable en 24 h / séchage définitif en 48/72h / durcissement à cœur environ 10 jours - Densité : 1L = 1,6 kg - Nettoyage des outils à l'eau claire.

Caractéristiques écologiques:

Sans odeur - en phase aqueuse - Sans essences d'agrumes - Sans agents de coalescence - Sans agents anti peau - Sans C.O.V d'origine pétrolière.

Conseils d'application:

Bien remuer avant emploi.

Application à la brosse synthétique polyamide fleurée, au rouleau microfibrés (6 mm : aspect tendu ou 9 mm : aspect poché), au pistolet dilué entre 8 et 10 % d'eau et au pistolet sans air, dilué entre 5 et 8 % d'eau (buses 417 : 0,43 mm ou 415 : 0,38 mm).

Appliquer une couche de **FinitiPrim** BIO-ROX® en impression et deux couches d' **Oxypur** BIO-ROX® en finition pour un rendu optimum.

Le matériel d'application doit toujours être propre et sec.

Ne pas dépasser 150 microns par couche.

Appliquer entre 10°C et 35°C (température de la peinture, de l'air ambiant et du support).

Toujours appliquer par temps sec : hygrométrie < 65 %.

Ne contenant pas de siccatifs, nous conseillons de laisser durcir le produit pendant plusieurs jours avant de le mettre à l'épreuve.

Destination:

En intérieur sur tous supports ou préalablement préparés.

Sur supports neufs, dépolir légèrement et dépoussiérer avant application.

Sur supports déjà peints, lessiver si nécessaire, rincer soigneusement et poncer avant application.

Sur béton ou ciment, attendre 45 jours et vérifier que le pH soit inférieur à 9 avant de peindre.

Sur métaux ferreux, non-ferreux et plastiques, appliquer une couche de primaire d'accrochage approprié avant de peindre.

Précautions d'usage:

Craint le gel.

Pour plus d'informations, se référer à la fiche de données de sécurité.

Conditionnements:

2,5 L.



C.O.V

Conforme à la directive 2004 / 421 CE

Catégorie A/a : 30 g/L 2010

Ce produit contient maximum < 1 g/L



Fabrication Française

Un essai au préalable est conseillé afin de vérifier les compatibilités Produit/Support. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction des conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

PRODIROX-FRANCE SARL au capital de 160.000 € - R.C.S Toulouse 399 787 274 – SIRET 399 787 274 00014

N° TVA : FR 96 399 787 274 – APE 467 - B.P n°1 – 31600 LHERM – Banque Courtois 31600 MURET

Tél.: 00 33 (0) 561 561 666 – e-mail : prodirox@prodirox.com – Site Internet : www.prodirox.com